

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/11/2025 - 28965 - 1995 B 00032 - 399 417 732 - CYBELE

Désignation de l'entreprise : SAS CYBELE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 23 Bd de Launay 44100 NANTES		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 39941773200019		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/01/2025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	818879
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	5463
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	9594
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	2325
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		BK	824342	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	7889
		Autres créances (3) BZ	CA	193652
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	14767
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4166
		TOTAL (III) CJ	CK	220475
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	824342	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR		
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS CYBELE		Néant ☐ *		
				Exercice N 30042025		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120080..)			DA	120080	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	12008	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1080	
	Report à nouveau			DH	32423	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-63668	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	23076	
	TOTAL (II)			DL	124999	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2475855	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2026840	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6866	
	Dettes fiscales et sociales			DY	17108	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	15820	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4542491		
Écarts de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4667490		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2272302	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CYBELE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD	223	FE		FF	223		
			services *	FG	329061	FH		FI	329061		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	329284	FK		FL	329284		
	Production stockée *							FM			
	Production immobilisée *							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	2220		
	Autres produits (1) (11)							FQ	11		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	331515		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	135585		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	30145		
	Salaires et traitements *							FY	10000		
	Charges sociales (10)							FZ	4485		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*					GA	190507		
			- dotations aux provisions					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)							GE	13		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	370737		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								GG	-39221		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	940		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	12		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	952		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	48161		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
Total des charges financières (VI)							GU	48161			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)								GV	-47209		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)								GW	-86430		

Désignation de l'entreprise <u>SAS CYBELE</u>		Néant ☐ *													
		Exercice N													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA												
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 29000												
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 29000												
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 55												
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 4632												
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 1550												
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 6237												
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI 22762													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK													
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 361467													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 425136													
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN -63668													
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont {	HY													
		IG 223													
	(3) Dont {	HP													
		HQ													
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
		RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1 2220													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	<table border="1"> <tr> <td>facultatifs</td> <td>A6</td> <td>obligatoires</td> <td>A9</td> </tr> <tr> <td>dont cotisations facultatives Madelin</td> <td>A7</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td>A8</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		facultatifs	A6	obligatoires	A9	dont cotisations facultatives Madelin	A7			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	facultatifs	A6	obligatoires	A9											
dont cotisations facultatives Madelin	A7														
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8														
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td colspan="2">Détail en annexe</td> </tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Détail en annexe								
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
Détail en annexe															
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td colspan="2">Détail en annexe</td> </tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	Détail en annexe								
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														
Détail en annexe															

SAS CYBELE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/04/2025

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Evénements postérieurs à l'exercice survenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes annuels

Néant.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

1.4. Changement de règles et méthodes comptables

1.4.1. Changements de méthode comptable

La société n'a procédé à aucun autre changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

1.4.2. Changements d'estimation comptable

La société n'a procédé à aucun autre changement de d'estimation comptable par rapport à l'exercice précédent.

1.4.3. Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés par la suite.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	4 761 681	-	12 000	4 749 681
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	504 042	-	-	504 042
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	2 599	-	-	2 599
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 117	-	-	3 117
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	9 595	-	9 595
TOTAL III		5 271 439	9 595	12 000	5 269 033
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	2 325	-	-	2 325
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		2 325	-	-	2 325
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		5 273 764	9 595	12 000	5 271 358

2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	554 205	159 666	7 367	706 504
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	81 990	30 385	-	112 375
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	1 891	456	-	2 347
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 117	-	-	3 117
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		641 203	190 507	7 367	824 343
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		641 203	190 507	7 367	824 343

2.1.3. Amortissements et dépréciations – État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	641 203	190 507	-	7 367	-	824 343
Financières	-		-		-	-
TOTAL	641 203	190 507	-	7 367	-	824 343

2.1.4. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières et titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.1.5. Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserve s et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote -part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus Brute Nette	Prêts et avances conse ntis par la société et non encore remb oursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)										
SAS ATHENA IMMOBILIER	1 000	7 465	100%	1 000	1 000		17 823	10 352	-15 607	Bilan 30/04/25
SCCV LES VIGNES	1 000	-71 558	80%	800	800		167 339	0	-22 386	Bilan 31/12/24
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
SCCV LE COURLIS	1 500	-66 307	35%	525	525		309	0	-14 934	Bilan 31/12/24

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		7 890	7 890	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		217	217	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 242	4 242	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		186 053	186 053	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		3 140	3 140	-
	Charges constatées d'avance		4 166	4 166	-
TOTAL		205 708	205 708	-	
Prêts Accordés en cours d'exercice					-

2.1.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 4 166 €.

2.1.1. Disponibilités et divers

La trésorerie s'élève à 14 767 € à la clôture 30/04/2025.

2.2. Capitaux propres

2.2.1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice :	7 505	120 080
Mouvements :		
Position fin de l'exercice :	7 505	120 080

2.2.2. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	120 080	-	-	120 080
Réserves, primes et écarts	13 088	-	-	13 088
Report à nouveau	-29 522	61 946	-	32 423
Résultat	61 946	-60 211	61 946	-63 669
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	21 526	1 550	-	23 076
Autres	-	-	-	-
TOTAL	187 118	3 285	61 946	124 999

2.2.3. Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	21 526	1 550	-	23 076
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	21 526	1 550	-	23 076

2.3. Passifs et provisions

2.3.1. Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	21 526	1 550	-	23 076
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	21 526	1 550	-	23 076

2.4. Dettes

2.4.1. Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	2 475 856	205 666	840 097	1 430 093
Emprunts et dettes financières divers		24 709	24 709	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		6 867	6 867	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 888	2 888	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 446	5 446	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 774	8 774	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		2 002 131	2 002 131	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		15 820	15 820	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		4 542 491	2 272 302	840 097	1 430 093

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 719
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.4.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 615
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	6 441
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 567
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	9
Autres charges fiscales	8 602
Divers	-
TOTAL	19 234

2.5. Compte de résultat

2.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	223	-	223
— Biens			
— Services	329 062	-	329 062
Chiffre d'affaires net	329 285	-	329 285

CYBELE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 120.080 Euros
Siège social : 23 boulevard de Launay
(44100) Nantes
R.C.S. Nantes 399 417 732
Siret : 399 417 732 00027

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 OCTOBRE 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la marche des affaires sociales durant l'exercice clos le 30 avril 2025 et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes sur les comptes dudit exercice, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de 63.668,74 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas été enregistré au cours de l'exercice de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts, non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés.

L'Assemblée Générale donne au Président et au Directeur Général, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice social clos le 30 avril 2025 en totalité au poste du bilan intitulé "Report à nouveau".

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a pas été mis de dividende en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT
Jean-Paul ATOUIL